

Compte-rendu du colloque

RECHERCHE PARTENARIALE : RESTAURER LA CONFIANCE ENTRE LES ACTEURS

Rôle, enjeux et conditions du dialogue

Mardi 8 mars 2022, Maison des sciences de l'homme Paris Nord

Le colloque annuel de l'ANRT, consacré à la recherche partenariale, a porté sur la question de la confiance entre les acteurs de la recherche publique et privée. Au-delà, ce colloque a permis d'apporter un éclairage sur la confiance des citoyens en la science, les innovations technologiques et sociétales.

OUVERTURE

Clarisse Angelier, déléguée générale, ANRT et **Nicolas Thély**, membre du Directoire, RnMSH, directeur, MSH Bretagne

Clarisse Angelier rappelle que la confiance est le pivot autour duquel doit s'organiser la recherche partenariale. Elle est fondamentale dans les relations interpersonnelles, les conditions de réalisation de la recherche, d'exploitation des résultats et de leur diffusion.

Nicolas Thély précise que c'est le deuxième colloque organisé par l'[ANRT](#) et le [RnMSH](#). Il se réjouit de la collaboration constructive et fructueuse entre les deux structures. Il poursuit en présentant le rôle et les actions du RnMSH sur le territoire national.

INTRODUCTION

Isabelle Guillaume, vice-présidente des projets stratégiques, Schneider Electric

Isabelle Guillaume décrit les trois objectifs de la recherche partenariale chez [Schneider Electric](#) : 1) saisir de nouvelles opportunités de croissance ; 2) acquérir de nouvelles compétences nationales et internationales ; 3) créer de la propriété intellectuelle. L'entreprise mène des projets de recherche partenariale dans le domaine du numérique, du digital et de l'électricité. Elle développe aussi des collaborations autour des nouveaux business models et la décarbonation. Parmi les dispositifs mis en place pour instaurer la confiance, Isabelle Guillaume cite d'un côté, les pôles technologiques qui permettent la création de communautés de recherche. Et de l'autre, le programme Edison, lancé en 2008, dont le but est d'identifier les experts techniques et de valoriser leur parcours pour en faire des modèles dans l'entreprise.

Isabelle Guillaume présente ensuite les principaux outils de coopération existant dans le paysage français de la recherche : thèses Cifre, chaires, contrats de recherche bilatérale, projets collaboratifs, spin-off et start-up, etc. Cet ensemble peut être mobilisé par les structures socio-économiques et les laboratoires publics, en fonction de leurs objectifs, l'importance de la recherche contractuelle dans leur budget et le niveau de maturité technologique des produits et des services à développer. Reste que la multiplicité des dispositifs a complexifié le paysage, pouvant décourager les acteurs à se lancer dans la recherche partenariale. Selon Isabelle Guillaume, la réussite des partenariats passe par la proximité, qui est une des conditions clés pour créer la confiance entre acteurs. En effet, les coopérations dépendent de la volonté des acteurs aux intérêts et attentes hétérogènes « à faire ensemble ». Cela suppose des dispositifs au sein desquels les individus vont se rencontrer, apprendre à se connaître, s'ajuster les uns aux autres en passant des compromis, acquérir des compétences ainsi que des savoir-faire qui n'auraient pu voir le jour dans d'autres conditions, et surtout engendrer la confiance. Les pôles de compétitivité constituent un bon exemple. Leur mission est « le développement économique grâce à l'innovation, dans leur thématique et sur leur territoire ». En ce

sens, les pôles favorisent la proximité entre les acteurs. Ils assurent une fonction d'animation du territoire, en organisant des événements ponctuels dans l'espace public (technoconférences, colloques, salons, etc.). Ces événements sont autant de moyens pour les acteurs d'entrer en contact avec d'autres, de se rapprocher de nouvelles structures, d'initier le dialogue, de présenter un projet, d'obtenir une collaboration. En bref, les pôles de compétitivité offrent un cadre qui permet la circulation de la communauté de la recherche partenariale (chercheurs issus des établissements publics, entreprises, organismes de financement de l'innovation), des compétences, des équipements et des technologies.

KEYNOTE

Antoine Petit, président-directeur général, CNRS

Pour **Antoine Petit**, les enseignements de l'enquête « Les français et la science », détaillés par la suite, viennent conforter son hypothèse selon laquelle la confiance des citoyens envers la science demeure stable. Il précise toutefois que le nombre de personnes sans opinion augmente. Dans ce cas, il est important de consacrer du temps et de l'énergie pour leur expliquer que la science n'est pas une croyance, ni un concours d'éloquence ou d'intimidation. Antoine Petit rappelle que la responsabilité du scientifique est énorme. Lorsqu'il s'exprime publiquement, il doit laisser de côté son militantisme et sa conviction personnelle. Le scientifique doit faire preuve de suffisamment d'humilité pour ne pas vouloir décider à la place des décideurs ou tenter d'influencer les individus. Les rapports du Giec constituent, en cela, un bon exemple. Ils décrivent l'état de la situation et dessinent des scénarii. Mais ils n'affirment pas ce qu'il faut faire ou ne pas faire.

Le [comité d'éthique du CNRS](#) (COMETS) a formulé deux recommandations, qui doivent être suivies par les scientifiques. Antoine Petit les cite :

- 1) « En s'exprimant dans l'espace public, le chercheur engage sa responsabilité de scientifique. S'il fait ou est fait état de sa qualité, le chercheur qui intervient dans l'espace public doit préciser à quel titre il prend la parole : en spécialiste apportant son expertise sur le sujet débattu, en tant que représentant de l'organisme de recherche ou d'une institution, ou à titre de citoyen engagé voire de militant.
- 2) Le chercheur doit faire la distinction entre ce qui relève de connaissances validées par des méthodes scientifiques de ce qui relève d'hypothèses de travail ou fait l'objet de débats. Il convient par ailleurs de signaler les marges d'incertitude des résultats de la recherche ».

Pour autant, le scientifique n'est pas le seul à porter cette responsabilité. Elle est partagée entre :

- Les citoyens qui doivent non seulement se donner les moyens de vérifier les informations pour lutter contre les fake news, mais aussi chercher à comprendre la démarche scientifique ;
- Le décideur politique qui ne doit pas se réfugier derrière la science ;
- Et les médias qui doivent cesser de demander aux scientifiques des réponses instantanées. Antoine Petit suggère « d'interdire » aux médias d'interroger le même scientifique à moins de six mois d'écart.

Dans le domaine de la recherche partenariale, Antoine Petit observe que la confiance passe nécessairement par la capacité d'écoute. Il est essentiel de réapprendre à écouter les arguments des autres. Il poursuit en affirmant son désaccord avec le titre du colloque « restaurer la confiance ». Car de son point de vue, la confiance entre les acteurs de la recherche publique et privée s'est grandement améliorée au cours de ces dernières années. Antoine Petit identifie trois principales conditions pour créer une relation de confiance entre les chercheurs du monde académique et les structures socio-économiques :

- 1) s'entendre sur un sujet d'intérêt commun ;
- 2) comprendre le rôle et les missions de chacun (objectifs, contraintes, perspectives) ;
- 3) se connaître et s'apprécier. Les relations humaines sont fondamentales dans la réussite d'un projet de recherche partenariale.

Pour conclure, Antoine Petit soulève la question de la confiance dans les travaux de recherche menés par des chercheurs dans le cadre de partenariats avec des industriels. Pour y répondre, il cite les conclusions d'un rapport publié en 2019 par le comité d'éthique du CNRS qui recommande d'une part, de faire la distinction entre conflit d'intérêt et lien d'intérêt, et d'autre part, de déclarer les liens d'intérêt. Pour que le citoyen ait confiance dans la parole du scientifique, il est essentiel que ce dernier soit le plus irréprochable en matière d'intégrité scientifique, d'éthique, de déontologie.

PRESENTATION DE L'ENQUETE « LES FRANÇAIS ET LA SCIENCE 2021 »

Michel Dubois, professeur, directeur GEMASS, CNRS / Sorbonne Université

Michel Dubois a dirigé, en collaboration avec Pauline Hervois et Martin Bauer, la 8^e édition de l'enquête nationale consacrée à l'étude des attitudes des Français à l'égard des sciences et des techniques. Michel Dubois présente les différentes conclusions de cette étude :

- Il existe depuis quelques années en France, la tentation de cultiver l'idée de défiance. Or, en 2020, 83,4 % de la population déclare avoir « très confiance » ou « plutôt confiance » dans la science. C'est essentiellement la part des indécis qui progresse ;
- La population française soutient une politique volontariste à l'égard de la recherche. Les enquêtés s'expriment pour une augmentation ou un maintien des crédits en faveur de la recherche médicale (94 %), les énergies durables et renouvelables (89 %), les recherches sur la vie et le génie génétique (82 %), les transports (78 %) et les SHS (71 %) ;
- Près de 6 Français sur 10 déclarent vouloir être associés aux prises de décisions en matière de science et de technologie ;
- Plus de la moitié des Français estime que la science apporte à l'homme « autant de bien que de mal » ;
- Le suivi de l'évolution de l'indice de familiarité sur une longue période suggère qu'il existe bel et bien, depuis une trentaine d'années, une relative perte de familiarité du public vis-à-vis des savoirs scientifiques. Ce constat doit cependant être nuancé, et cela pour une double raison : 1) ce n'est pas tant le taux de « mauvaises » réponses qui augmente que la part des non-réponses qui croît fortement ; 2) l'indice de familiarité donne une vision très limitée de ce qu'est la culture scientifique ;
- Plusieurs sujets continuent à nourrir un sentiment de rejet important dans la population, comme par exemple, le développement des OGM dans l'agriculture et dans l'élevage, le stockage des déchets nucléaires, les nouveaux aliments tels que la viande synthétique, l'intelligence artificielle.

Plus précisément dans le domaine des technologies, l'enquête met en lumière les résultats suivants :

- 58,7 % des enquêtés déclarent être bien ou plutôt bien informés sur les impacts des nouvelles technologies ;
- Entre 1972 et 2020, seuls 2 français sur 10 (contre 4/10 en 1972) pensent que le gouvernement a le plus d'influence sur l'orientation de la recherche. Inversement, les entreprises multiplient par deux leur poids sur les orientations de recherche ;
- il existe un récent renversement de tendance entre les priorités à développer des recherches fondamentales et des recherches appliquées. La dimension pratique prend aujourd'hui le dessus. Cela peut s'expliquer en raison du contexte de crise sanitaire ;
- Là où comme on l'a vu, la grande majorité des Français fait confiance aux scientifiques, universitaires et aux médecins, il n'y a qu'1 Français sur 2 à faire confiance aux scientifiques travaillant dans

l'industrie pour dire la vérité sur le coronavirus. Il existe un soupçon à l'égard du poids des intérêts privés et du manque d'indépendance des experts. Un véritable travail doit être mené pour rendre transparent les liens d'intérêt.

TABLE RONDE 1 : COMPRENDRE LA DEMARCHE SCIENTIFIQUE ET LES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES POUR INSTAURER LA CONFIANCE

Président de séance : Manuel Tunon de Lara, président, France Universités

Débats avec :

Xavier Arnaud de Sartre, directeur de recherches CNRS, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Marianne Hérard, responsable de la valorisation et de la coordination scientifique, MSH Paris-Nord

Olivier Palluault, gérant, Ellyx

Liva Ralaivola, directeur de recherches Intelligence Artificielle, Criteo AI Lab

Eric Vacaresse, directeur des relations scientifiques (Europe), Sanofi

Manuel Tunon de Lara ouvre la table ronde en observant que le thème de la confiance a une résonance particulière à l'aune de la crise sanitaire mais aussi dans un contexte où les valeurs comme la paix, la liberté, la démocratie sont remises en question. Il constate que :

- l'accélération de la mondialisation, la production des connaissances et les révolutions technologiques ont entraîné des transformations rapides, simultanées et globales. Elles sont vécues non pas comme des évolutions mais comme des formes de rupture. Pour y faire face, tant les individus que les organisations doivent faire preuve de compréhension et de capacité d'intégration de ces transformations ;

- la surexposition des scientifiques dans les médias, le flot d'informations contradictoires et le poids des lobbies ont brouillé l'accès à la vérité scientifique ;

- la place réduite de la science dans la culture, y compris celle des élites, ne facilite pas l'articulation entre débat scientifique et débat démocratique.

Eric Vacaresse rappelle qu'il existe une idée reçue qui persiste à opposer les acteurs de la recherche académique et ceux du secteur privé. Or, sur le terrain, la réalité est toute autre. Avec le développement et la mise sur le marché de produits et de services combinant davantage de savoir-faire et de technologies, la recherche est devenue trop compliquée, trop coûteuse et trop incertaine pour qu'elle soit menée seule. La réussite des entreprises, quel que soit le type, passe nécessairement par leur capacité à nouer des partenariats avec la recherche publique pour accélérer l'innovation et ainsi maintenir leur compétitivité. Pour Eric Vacaresse, les acteurs de la recherche partenariale sont convaincus de cette nécessité d'aller chercher des ressources et des compétences supplémentaires. Il poursuit en affirmant qu'en règle générale, les citoyens ont confiance dans le progrès scientifique lorsqu'il ne concerne pas le vivant (téléphonie, Internet, transports en commun, etc.). En revanche, dans le domaine du médical et aussi du nucléaire, ils manifestent davantage de soupçon, de scepticisme, voire de défiance envers des solutions issues de la recherche pour les soigner et les protéger. Cette pensée critique est positive. Car elle témoigne d'un niveau d'éducation qui permet aux citoyens de s'interroger sur le progrès scientifique.

Xavier Arnaud de Sartre analyse les trois causes du refus de la technologie par les citoyens :

- 1) la contestation sociale qui est naturelle dans un contexte démocratique ;
- 2) la méfiance par rapport aux impacts des technologies sur l'individu ;
- 3) les doutes par rapport à la manière dont l'innovation est produite.

Face à cela, quel est le facteur conditionnant l'acceptation de la technologie ? Du point de vue de Xavier Arnaud de Sartre, c'est la légitimité à mettre en place une recherche partenariale. Les conditions dans lesquelles elle est établie sont primordiales. La recherche partenariale doit en effet être fondée sur trois éléments : l'éthique dans les orientations scientifiques ; la régulation dans le contrôle de l'information scientifique ; l'attitude des partenaires dans la démarche de recherche.

Liva Ralaivola insiste sur un point : les entreprises dans le domaine de l'intelligence artificielle ne sont pas effrayées à l'idée de s'engager dans la recherche fondamentale. Pour une raison simple : elles disposent de leurs propres laboratoires qui développent de nouvelles connaissances scientifiques et technologiques, en faisant le pari du temps long. De plus, leurs chercheurs publient dans des revues scientifiques et fréquentent les mêmes colloques et congrès que leurs confrères du secteur public. Parmi eux, certains sont directement issus d'un établissement public de recherche. C'est d'ailleurs le cas de Liva Ralaivola, qui n'a pas hésité à franchir les frontières institutionnelles et géographiques, en rejoignant Criteo après une expérience au sein d'Aix-Marseille Université. De l'aveu de Liva Ralaivola, la recherche partenariale offre de nombreux avantages. Par exemple, elle apporte aux entreprises des connaissances et des compétences humaines dont elles ne disposent pas en interne. Elle permet aussi d'identifier des nouveaux thèmes de recherche, d'orienter des stratégies de recherche futures, de faire progresser les savoirs sur des projets originaux et interdisciplinaires. Les maîtres-mots pour garantir la réussite de ces partenariats sont : « transparence », « compréhension mutuelle », « éducation à la recherche », « communication » et bien sûr, « confiance ». La relation de confiance entre les chercheurs de Criteo et leurs partenaires académiques est facilitée parce qu'ils partagent la même démarche scientifique. Cette confiance va de pair avec la dimension éthique. En ce sens, Criteo a mis en place un comité d'éthique qui non seulement veille au bon déroulement des travaux de recherche mais aussi soulève des interrogations et suscite des débats.

Marianne Hérard défend l'idée de la science comme bien commun. Elle suggère quatre propositions visant à accroître la confiance entre les acteurs de la recherche et les citoyens :

- 1) intensifier la lutte contre l'échec scolaire ; développer la formation initiale, tout au long de la vie et par la recherche ;
- 2) pratiquer des recherches participatives sous diverses formes, qui associent des chercheurs et des profanes. Ces recherches permettent non seulement d'initier et d'expérimenter en commun la démarche scientifique ainsi que sa rigueur, mais aussi de créer du lien social. Toutefois, elles doivent se garder de certaines dérives comme l'instrumentalisation : légitimation des mesures prises à l'avance, marchandisation des connaissances notamment.
- 3) partager des activités de recherche, des connaissances scientifiques avec le public de proximité, notamment lors d'opérations nationales déclinées au niveau local, comme les journées du Patrimoine, la Fête de la science, le Rendez-vous aux jardins. Il est important d'y exposer les résultats produits mais aussi les questionnements, la démarche, les enjeux, la diversification des approches ;
- 4) valoriser et généraliser la science ouverte pour produire de la connaissance partagée, ouvrir largement l'accès aux résultats de la recherche scientifique et développer la circulation des savoirs.

Marianne Hérard conclut en présentant le projet ANR « [Body brain digital Music Instruments](#) » (BBDMI), porté par la MSH Paris Nord, qui propose une importante mise en commun des savoirs et une large ouverture des données.

Olivier Palluault a cofondé l'entreprise [Ellyx](#), spécialisée dans l'innovation sociale. Elle accompagne ses clients à monter des projets innovants dont l'objectif est de répondre à des problématiques de société. Son diagnostic est sans appel : il existe de la défiance mais pas forcément envers les scientifiques ou la science. Olivier Palluault observe une crise des institutions qui résulte de la défiance des citoyens vis-

à-vis des usages et des non-usages de la science. D'après Olivier Palluault, ces derniers auraient en effet compris que l'écosystème de la R&D ne serait pas à leur service mais chercherait, avant tout, à répondre à des intérêts économiques. Il affirme que les technologies sont assujetties à la compétitivité, la croissance et des logiques de profits économiques. Par conséquent, il est urgent de réintroduire la notion d'intérêt général dans les orientations technoscientifiques. Dans le cadre de la recherche partenariale, tout l'enjeu consiste à rapprocher les deux conceptions de la recherche, l'une axée sur la production de la connaissance pour le bien public, l'autre sur la création de valeur par la vente de produits industrialisés. Pour cela, il est primordial de mettre en place des cadres juridiques, d'accompagnement et de financement adaptés à l'innovation sociale. Olivier Palluault appelle de ses vœux la transformation de la grille TRL (Technology readiness level) en grille SRL (Societal readiness level).

TABLE RONDE 2 : LES CONDITIONS D'INSTAURATION DE LA CONFIANCE ET DE SA STABILITE DANS LA RECHERCHE PARTENARIALE

Président de séance : Pierre Meulien, directeur, Innovative Health Initiative

Débats avec :

Emmanuel Custodero, directeur scientifique, Michelin

Jean-Marc Denis, directeur de la stratégie, SiPearl

Caroline Dreyer, présidente, SATT Conectus Alsace

Sylvie Sap, responsable du pôle recherche et innovation, MSHS de Poitiers

Bertrand Guilbaud, directeur, IRT b<>com (**confiné en raison du Covid-19**)

Pierre Meulien introduit la session en évoquant le programme « [Innovative Medicines Initiative](#) » (IMI), qu'il a dirigé pendant six ans. Il s'agit du plus important partenariat public-privé (PPP) au monde dans le domaine des sciences de la vie. Il a été lancé par l'Union européenne - *représentée par la Commission européenne* - et l'industrie pharmaceutique européenne - *représentée par l'EFPIA, la Fédération européenne d'associations et d'industries pharmaceutiques*. Son objectif ? Soutenir financièrement les collaborations de recherche paneuropéennes dans le domaine des médicaments innovants afin d'en renforcer la sécurité et l'efficacité. Pendant 14 ans, l'IMI a construit 200 projets, avec un budget de 5 Md€. Pierre Meulien tire les enseignements de cette expérience. Selon lui, plusieurs conditions doivent être réunies pour garantir la réussite d'un partenariat. En préalable à toute relation contractuelle, il est nécessaire de :

- 1) s'expliquer et s'entendre sur les thématiques de recherche (alignement des idées, concepts, sujets), les raisons de travailler ensemble, les objectifs, les risques, les intérêts, les contraintes et les perspectives de chacun ;
- 2) coconstruire la gouvernance du partenariat ;
- 3) mettre en place des actions de communication en interne dans chaque consortium et en externe.

Emmanuel Custodero confirme et illustre cette vision. Il souligne l'importance d'identifier non seulement les thématiques de recherche qui s'inscrivent sur du long terme, mais aussi les verrous scientifiques. Le temps est un facteur clef pour créer une relation de confiance entre les chercheurs du secteur public et privé. Afin de permettre le rapprochement entre ces deux mondes, [Michelin](#) a mis en place un cursus de formations visant à familiariser les chercheurs du groupe à la culture de leur partenaire. Ils doivent avoir envie de collaborer. Car c'est un fait : les coopérations public-privé reposent sur la qualité des relations interpersonnelles. Il est nécessaire de donner aux chercheurs le temps et les moyens pour se rencontrer, apprendre à se connaître et à s'apprécier. Ce qui importe, c'est de se mettre à l'écoute de l'autre pour bien comprendre sa logique, ce que chacun peut apporter

et ce qu'il a gagné. Si le partenariat est mal préparé, des tensions peuvent surgir et nuire à la mise en place et au bon déroulement de la collaboration. Emmanuel Custodero conclut en saluant le développement des laboratoires communs. Ces dispositifs sont exemplaires puisqu'ils permettent l'assimilation mutuelle des connaissances, les manières de faire, les contraintes scientifiques, technologiques, administratives et juridiques.

La parole est ensuite donnée à **Caroline Dreyer**. Elle possède une expérience du transfert et de la valorisation des technologies. En tant que présidente de la [SATT Conectus Alsace](#), son message est clair : la coopération entre les structures socio-économiques et la recherche publique s'est développée depuis une vingtaine d'années, contribuant ainsi à créer une relation de confiance entre les acteurs. Les SATT ont permis ce rapprochement, en mettant en place de nombreuses actions favorisant la rencontre entre les partenaires. Elles ont en effet un rôle stratégique tant dans l'identification des compétences, des dynamiques collaboratives et des équipements, que dans l'établissement du contact et l'accompagnement des acteurs tout au long des projets. Ce qui est désormais en jeu, c'est la création de synergie avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème de recherche d'un territoire, comme les pôles de compétitivité, les agences de développement économique, les centres de ressources technologiques (CRT), etc. Caroline Dreyer enchaîne en rappelant qu'une des missions des SATT est le financement de la maturation. À cet égard, elle présente le programme de co-maturation qu'elles proposent aux entreprises. Dans ce cadre, les SATT prennent un risque financier pour le développement technologique. En contrepartie, les entreprises s'engagent dans la gestion du projet. Dernier point, et non des moindres, Caroline Dreyer mentionne le rôle des start-up dans les partenariats public-privé, qui contribuent d'une certaine manière à rassurer les partenaires sur le développement et la mise sur le marché des technologies de rupture.

Jean-Marc Denis a récemment rejoint la start-up [SiPearl](#), spécialisée dans la conception du microprocesseur haute performance et basse consommation utilisé par les supercalculateurs européens. Jean-Marc Denis l'affirme : dans le domaine d'activité de SiPearl, la question de la confiance entre la recherche publique et les entreprises ne se pose pas. Car elle est au fondement de cette industrie. En effet, ce sont les chercheurs de la recherche publique qui initient le dialogue avec les entreprises pour concevoir les technologies dont ils ont besoin. Leur développement est extrêmement long (entre cinq à dix ans) et coûteux en matière de ressources humaines, matérielles et financières. Pour y parvenir, la confiance entre les scientifiques, les industriels, les investisseurs financiers, les pouvoirs publics et la Commission européenne est indispensable. Bien sûr, cela suppose de surmonter des obstacles, comme par exemple les mécanismes administratifs européens (montages et suivis des dossiers). Mais, Jean-Marc Denis se veut rassurant. Il admet que le jeu en vaut la chandelle.

Après avoir présenté la MSHS de Poitiers, **Sylvie Sap** revient sur le titre du colloque. Elle remarque que la confiance entre les chercheurs en SHS et les acteurs du monde socio-économique n'a pas besoin d'être restaurée. Bien au contraire. Cette confiance perdue entre les partenaires qui se sont lancés dans la recherche partenariale. Elle poursuit en présentant le [LabCom DESTINS](#), spécialisé en innovation sociale. Il unit la MSHS de Poitiers et l'entreprise Ellyx. Ce laboratoire commun est né d'une première collaboration, ayant débuté en 2017 à l'initiative de l'Université de Poitiers et de l'ancienne Région Poitou-Charentes. Ce premier succès a contribué à la création, en 2019, du LabCom DESTINS. Cet exemple éclaire à nouveau l'importance du temps et de la mise en communication des partenaires (organisation de manifestations) pour construire une relation de confiance. Dans la foulée, Sylvie Sap mentionne les enjeux spécifiques de la recherche partenariale en SHS. Elle permet d'explorer des nouveaux sujets de recherche, transférer des compétences, insérer professionnellement les étudiants et les doctorants. Pour finir, Sylvie Sap note que la confiance du grand public envers la science a été mise à mal par les médias, notamment pendant la pandémie de Covid-19. À travers l'exemple des

partenariats mis en place entre l'Université de Poitiers et les centres de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI), elle démontre le rôle de la vulgarisation de la recherche auprès des citoyens pour rétablir des vérités scientifiques.

Empêché pour des raisons de santé, **Bertrand Guilbaud** a tenu à partager par écrit quelques éléments de réflexions. Dans le cadre de son expérience au sein de b<>com, il confirme que l'instauration et la stabilisation d'une relation de confiance nécessite du temps, des valeurs partagées et l'envie de s'engager dans la recherche partenariale. Les clefs du succès ? Selon Bertrand Guilbaud, il faut veiller à supprimer les conflits d'intérêt au sein de la structure, privilégier la simplicité et la transparence et encourager le séjour de chercheurs du secteur public en entreprise et chez b<>com. Ces passages sont encore trop peu nombreux. Les partenaires appréhendent de quitter leur milieu, d'autant que le retour n'est pas propice au développement de leur carrière.

CLÔTURE

Olivier Le Gall, président, Conseil de l'Office français d'intégrité scientifique

Olivier Le Gall tire les enseignements des différentes interventions et tables rondes :

- la crise sanitaire a mis au centre des débats publics les relations entre sciences et société ;
- tous les témoignages concordent : bien que fragilisée par les médias et les réseaux sociaux, la confiance dans la science perdure. Mais cette confiance ne peut pas être aveugle ;
- il existe une ambiguïté entre un chercheur et un savant et entre la science et l'expertise ;
- l'intégrité de la méthode scientifique et l'ouverture de la science sont des facteurs de confiance entre la science et la société ;
- il importe de faire reconnaître la valeur du savoir en développant et en diffusant une culture scientifique, technique et industrielle. Les méthodes scientifiques doivent être enseignées dès le plus jeune âge ;
- les nombreux outils et dispositifs mis en place, depuis plus de vingt ans, ont permis de renforcer le lien de confiance entre la recherche publique et le monde socio-économique. Ils ont engendré une véritable transformation culturelle. Mais des marges de progrès subsistent, tout particulièrement dans le domaine des SHS.